

Transrural

initiatives

n°435 / avril 2014 / 9 euros

- LE FACTEUR N'EST PAS PASSÉ
- QUAND L'INRA PASSE SOUS SILENCE UNE ÉTUDE QUI DÉRANGE
- SE REGROUPER POUR UNE AGROÉCOLOGIE PAYSANNE

Dossier

**L'Europe et la jeunesse :
une union à construire**

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'AFip, de la FNCivam, du MRJC et de la CNFR.



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de cinq structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos et Mickaël Correia - **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Barnier, Anne Benetos, Jean-Marc Bureau, Michel Carré, Elise Drouet, Anne Gilles, Marie Herrault, Mathilde Leriche, Emmanuelle Malnoë, Ludovic Mamdy, Chloé Marie, Claire Perrot-Minot, Gwladys Porrachia, Mathieu Salvi, Victoria Selwyn et Jeanne Vanderkam.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard



Impression : Evoluprint, Bruguère
Administration / Rédaction :
7bis, rue Riquet - 75019 Paris
Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :
waldopics/Flickr

Reproduction autorisée sous réserve de demande
— n°CPPAP : 0615G86792 — ISSN : 1165-6166 —
Dépôt légal : avril 2014.

vivre ensemble

Média

4 De l'information coopérative !

Société

4 Ces « entreprises partagées » où s'invente une nouvelle forme de travail

6 Le facteur n'est pas passé

7 Poste stressante - Une entreprise en souffrance

Politique

8 Ménage de printemps

Initiative

8 Radio Mont Aiguille se tisse un avenir

ménager les ressources

Agriculture

10 Quand l'Inra passe sous silence une étude qui dérange

Forêt

12 Qui va sauver la forêt ?

Photographie de quatrième de couverture

Hors-champ

La question de l'avenir écologique de notre planète est-elle soulevée sur les bancs de l'école ? L'apprentissage des problématiques environnementales pourrait s'apparenter à un jeu évolutif aux multiples possibles. Il s'agit en fait d'un sujet très peu abordé en lycée agricole. Après deux mois passés en résidence de création au sein d'un lycée de Normandie, j'ai pu constater que l'intérêt des élèves est ailleurs. Il est le même que celui des jeunes urbains, vivant les (en)jeux de leur adolescence, ils semblent encore peu préoccupés par les réalités que notre monde impose. Les réponses se trouvent à explorer hors-champ, peut-être. Texte et photo : Anne-Lore Mesnage – www.anneloremesnage.com.



un autre développement

Initiative

14 Un stage créatif pour futurs paysans

Politique

15 Big bang territorial

Agriculture

16 Après le Port-Salut, l'Entrammes

17 Du travail au volontariat, le wwoofing remis en question

Idées

18 Se regrouper pour une agroécologie paysanne

Société

20 Le développement rural depuis le régional

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*
sur la boutique en ligne de la revue

découvrir

21 En revues

22 Au fil des lectures



IX DOSSIER CENTRAL

L'Europe et la jeunesse :
une union à construire

À quelques jours des élections européennes et alors que pour nombre d'entre nous, jeunes et moins jeunes, « l'Europe » reste lointaine, ce dossier apporte quelques éclairages sur le fonctionnement des institutions et leur prise en compte de la question de la jeunesse.



EU SOCIALFLICKR

Dans l'ombre
des cultures en fleurs

Le printemps est bel et bien là. Les « initiatives » en faveur de la protection des abeilles, précieuses et médiatiques pollinisatrices, fleurissent ; les articles sur l'état sanitaire préoccupant voire catastrophique des colonies se dispersent dans la presse. Le 28 avril dernier, le ministre en charge de l'agriculture procédait à l'inauguration officielle des ruches de son ministère, installées dans le jardin de l'Hôtel Villeroy, rue de Varenne à Paris. La même journée, il assistait à la signature de la charte *Beewapi*¹ entre les professionnels de l'apiculture et des semences oléagineuses (colza, tournesol, soja...) sur les bonnes pratiques agricoles et apicoles en pollinisation. Difficile de dire s'il est plus dangereux pour une abeille de butiner dans le très chic VII^e arrondissement parisien que dans un champ de colza (traité plusieurs fois par campagne en agriculture conventionnelle), même si la charte *Beewapi* précise que « dans un objectif d'optimisation de la pollinisation des productions de semences, les partenaires de *beewapi.com* recommandent au multiplicateur de n'opérer de traitement sur fleurs pendant le butinage des abeilles, que lorsque les abeilles sont absentes, à la tombée de la nuit par référence aux actions 2.3 et 2.13 du plan de développement durable de l'apiculture ». Car oui, ne l'oublions pas, sur la période 2013-2016, le ministère pour lequel « la filière apicole est un pilier de l'agroécologie » (?!), s'est engagé à hauteur de 40 millions d'euros dans un Plan abeilles (cf. TRI n°434 pour plus de détails sur sa laborieuse mise en œuvre).

Dans le cadre de ce plan, une enquête sur la mortalité massive survenue depuis le début de l'année en Ariège et dans les Pyrénées-Orientales où plus de 50% du cheptel auraient été détruits, est en cours d'instruction. Dans certaines régions de Chine, pour assurer la pollinisation des vergers, des « femmes abeilles » et des « hommes abeilles » ont déjà remplacé depuis des années les laborieux hyménoptères domestiques et les milliers d'autres pollinisateurs de l'ombre qui ne font l'objet d'aucun plan. Malgré la poésie du nom, il y a des activités que l'on n'aimerait pas voir se développer...

HÉLÈNE BUSTOS, RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

1 - Charte signée entre des représentants d'ADA France, l'Institut de l'abeille, le Gnis, l'Anamso et l'UFS et dont le « nom rigolo est issu d'un brain storming, sans ambition particulière », explique-t-on à l'UFS.

Quand l'Inra passe sous silence une étude qui dérange

L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) refuse de publier les résultats d'une étude participative de plusieurs années sur les flux de pollen de maïs.

Les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) peuvent-elles cohabiter sans contamination avec des cultures non OGM ? En France, depuis 2008, la culture du maïs Mon810, seule plante transgénique actuellement autorisée au sein de l'Union européenne, est interdite. Mais la question de la coexistence reste une pierre d'achoppement entre les pro et les anti-OGM. Face aux risques de contamination (liés aux flux de pollen) avérés chez différentes espèces végétales, les promoteurs des OGM prônent des « mesures de coexistence » telles que la mise en place de zones tampons entre les cultures, de hautes haies pour stopper le pollen ou encore de territoires entièrement dédiés aux cultures transgéniques.

EFFET CUMULATIF

En 2007, Agrobio Périgord, association de développement de l'agriculture biologique en Dordogne, et le Réseau semences paysannes (RSP) ont sollicité l'Inra pour réaliser une expérimentation destinée à caractériser les flux de pollen entre des cultures de maïs d'une variété hybride de couleur jaune, issu de semences du commerce, et de Grand Cachalut, une variété à épis blancs du Gers, issue d'une sélection paysanne. Il s'agissait, par suivi des couleurs des grains dans les épis, d'évaluer la contamination des cultures de Grand Cachalut par le maïs hybride et d'observer ses effets sur plusieurs années en ressemant une partie des récoltes.

Par extrapolation (le maïs hybride représentant le maïs transgénique), cette expérience devait permettre d'aller plus loin que les études actuelles sur la coexistence entre cultures OGM et non OGM qui ne tiennent pas compte du fait que certains paysans cultivent des variétés populations qu'ils ressemment à partir de leur récolte.

L'Inra, Agrobio Périgord et le RSP se sont engagés dans une convention tripartite et, durant quatre ans, sur un à deux sites expérimentaux, du maïs hybride a été planté à 50 et 200 mètres de parcelles de Grand Cachalut² dont les semences étaient ensuite ressemées à proximité ou non d'une parcelle de maïs hybride. Elodie Gras d'Agrobio Périgord relate : « L'expérience a démontré que le maïs à grains blancs implanté à courte ou moyenne distance d'une parcelle de maïs hybride se faisait contaminer, donnant lieu à des épis comportant des grains jaunes. Lorsque ce maïs contaminé était ressemé l'année suivante, on a observé, et ce qu'il soit à proximité ou isolé d'une parcelle de maïs hybride, que le nombre de grains de maïs jaunes sur les épis augmentait par rapport à l'année précédente, démontrant un probable effet cumulatif exponentiel de la contamination au fil du temps. » À certains endroits des parcelles, les taux de contamination du Grand Cachalut par le maïs hybride pouvant atteindre jusqu'à 0,75 % à l'issue de la première année, l'effet cumulatif au fil de campagnes de semis successifs pourrait à terme

donner une récolte dépassant 0,9% de contamination, seuil d'étiquetage OGM obligatoire.

SEMENCES PAYSANNES TRANSGÉNIQUES ?

Cette expérience permet d'avancer qu'un agriculteur en autoproduction de semences risque, si ses cultures ont été contaminées par des OGM, de devenir vecteur de transgènes et d'être ainsi lui-même une source de contamination. C'est également tout le long travail de sélection et d'adaptation de la variété à son terroir, à ses méthodes de culture, qui peut être perdu.

Même si le dispositif expérimental présente des limites (effet d'échantillonnage, faibles répétitions, etc.), l'Inra s'était engagé à publier des premiers résultats dès la fin de l'année 2011.

Mais depuis, l'Institut est resté silencieux et n'a publié aucun résultats ni reconduit l'étude. Pour Elodie Gras, « nous ne rendons pas public nos résultats car la convention tripartite stipule qu'on ne peut le faire sans l'accord des trois signataires. L'Inra nous renvoie que les résultats obtenus ne sont pas assez solides... mais ce sont eux qui ont mis en place le protocole expérimental que nous avons suivi. Cela reflète le peu de moyens alloués à l'étude, Antoine Messéan, chercheur Inra pilote de l'étude, ayant eu du mal à rassembler les fonds nécessaires pour cette expérience de recherche participative ».



en bref

DOULOUREUSE RENTRÉE

Au Japon, la rentrée des classes est en avril. Celles de nombreuses communes de la région de Fukushima ont été rouvertes, le gouvernement incitant les familles à retourner dans les zones contaminées. Pour Arnie Gundersen, expert en énergie de l'ONG anti-nucléaire Fairwinds, « sur ces zones, dans dix ans, une fillette sur dix aura un cancer ». À Niamey, une commune de la zone contaminée, 58 écoliers se sont présentés cette année ; ils étaient 1930 avant la catastrophe. □

SEMIS POLITIQUE

Début mai, le recours déposé par l'Association générale des producteurs de maïs contre l'arrêté ministériel interdisant la culture du maïs génétiquement modifié Mon810 était rejeté par le Conseil d'État. Lors de l'audience, deux maïsiculteurs du Sud-Ouest avaient révélé avoir semé du Mon810 acheté en Espagne, quelques jours avant la publication de l'arrêté au Journal officiel (le 14 mars 2014). Malgré ces précautions, l'arrêté rend ces cultures – en partie déjà détruite par des Faucheurs volontaires – illégales. □

DÉBAT EN OVALIE

La Commission nationale du débat public a rendu le 21 avril dernier ses conclusions suite à plus de trois mois de débat autour du projet de Grand stade de rugby à Ris-Orangis, dans l'Essonne. Elle dénonce timidement « des zones d'incertitudes ou de désaccords qui pèsent sur une adhésion unanime au projet » car, même s'il s'agit d'un projet privé de la Fédération française de rugby (FFR), les pouvoirs publics devront déboursier 118 millions d'euros (HT) et se porter garants d'un emprunt de 400 millions effectué par la FFR... □



Les semences paysannes de maïs contaminé par des OGM risquent de devenir des vecteurs de transgènes.

DEMANDE DE TRANSPARENCE

En janvier 2014, las du silence et malgré la publication dans un rapport des premiers résultats par Bio d'Aquitaine¹, le RSP, Agrobiopé Périgord et divers collectifs anti-OGM aquitains interpellent par courrier l'Inra, des élus et les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie pour dénoncer la situation et affirmer que « les résultats sont amplement suffisants pour montrer que la coexistence entre maïs OGM et maïs population (utilisé en particulier en agriculture biologique) est impossible. La seule interrogation qui peut subsister ne concerne que la modélisation du pourcentage précis de contamination ». Selon Jacky Berrahil, de l'association Vigilance OGM 33, « toutes les études menées sur les flux de pollen des plantes cultivées servent à mettre en place des règles de coexistence : on veut créer un modèle de coexistence entre OGM et non OGM. Cette compartimentation entre culture, récolte,

distribution, stockage et semence est impossible. On demande juste des études sérieuses et transparentes sur le sujet, d'autant plus qu'on s'est aperçu que l'Inra avait mené dès 2002 d'autres études sur les flux de pollen de maïs mais qui n'étaient pas publiées ! »

Le 28 mars dernier, quelques collectifs anti-OGM se sont rassemblés devant l'Inra Bordeaux-Aquitaine de Villenave d'Ornon et ont rencontré une délégation du centre de recherche. Celle-ci s'est engagée à publier d'ici fin 2014 les résultats d'une étude de 2006 sur des flux de pollen de maïs démontrant l'existence de contamination à très longue distance. La délégation leur a aussi annoncé que leur courrier d'interrogation concernant l'expérimentation menée de 2007 à 2011 s'était « égaré » et que, retrouvé récemment, il ferait l'objet d'une réponse prochaine. Elle n'est, à l'heure actuelle, toujours pas arrivée.

■ MICKAËL CORREIA (TRANSRURAL)

1 - www.agrobiopereperigord.fr/upload/biodiv/rapport10ans-semences.pdf.



- Comprendre l'Union européenne, c'est possible ! II
- Et si moi, je veux être député.e européen.ne ? IV
- « Faire bouger les choses ! » ... V
- Les politiques européennes se refont une jeunesse VI
- « L'Europe s'engage » dans mon territoire VII
- Erasmus, la construction de citoyens du marché ? VIII
- Un forum européen pour la jeunesse IX

En France, les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014. Les 74 députés élus siégeront au Parlement européen et choisiront, pour la première fois, le président de la Commission européenne, sur proposition du Conseil européen composé des chefs des pays de l'Union. Dans la plupart des États membres, les jeunes en âge de voter aujourd'hui sont nés en Europe, avec l'Europe. Une Europe qui ne cesse d'afficher, depuis le début des années 2000, la jeunesse au premier rang de ses priorités et pour laquelle les politiques (à l'image du célèbre programme d'échange entre universités Erasmus) et les fonds dédiés se sont multipliés.

Aujourd'hui, les politiques d'austérité et les situations sociales et économiques nationales sont plus susceptibles d'entraîner le repli sur soi que l'ouverture. La « crise de confiance » envers les institutions européennes se traduit, entre autres, par une montée en puissance des discours hostiles à l'Union européenne alors que pour nombre d'entre nous, « l'Europe » et ses institutions restent lointaines et leur fonctionnement méconnu. D'où parfois une certaine difficulté, chez les jeunes et les moins jeunes, à se sentir partie prenante et acteur d'une Europe qui est pourtant bel et bien là. Si Jules Verne a fait le tour du monde en 80 jours, nous ne ferons pas le tour de l'Europe en 8 pages... Mais ce dossier, réalisé en partenariat avec le MRJC, apporte des éclairages sur le fonctionnement des institutions européennes et des éléments sur leur prise en compte de la question de la jeunesse. ■

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif normal : 55€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) : tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : Société :

Prénom : Mail :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural*? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :